

PARTNERSHIP, MANAGEMENT AND SUPPORT PROGRAMME

(ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET LE PARTENARIAT)

Récépissé de déclaration N° 00109/RDA/JO6/BAPP du 27 mars 1992 à Yaoundé

BP 7124 DOUALA | BP 5083 YAOUNDE 1er — Cameroun | Tél: (237) 677 77 99 62 | contact@ong-partnership.org

PARTNERSHIP POSITION PAPER N° 09

De Rio 1992 à Belém 2025 : L'Afrique doit affirmer sa souveraineté en parlant d'une seule voix

Plaidoyer diplomatique pour la souveraineté du Bassin du Congo et la réorientation des financements climatiques

PARTNERSHIP, MANAGEMENT AND SUPPORT PROGRAMME

Récépissé de déclaration N° 00109/RDA/JO6/BAPP du 27 mars 1992 à Yaoundé

URGENCES ENVIRONNEMENTALES DU BASSIN DU CONGO

De Rio 1992 à Belém 2025, l'Afrique doit affirmer sa souveraineté en parlant d'une seule voix.

Le Congo Basin Forest Partnership (CBFP) est et reste une facilitation. Il n'a jamais été conçu comme une organisation supranationale, ni comme porte-plume exclusif du Bassin du Congo. Son rôle n'a jamais été de collecter et gérer des fonds au nom du Bassin, encore moins de se substituer à la COMIFAC et aux dispositifs mis en place par les Chefs d'États de la CEEAC.

Rappels essentiels :

Le mandat du PFBC a expiré en juillet 2025.

Un co-facilitateur africain a été désigné : le Professeur Joseph Longuza Malassi (RDC).

Les anciens co-facilitateurs doivent rendre l'audit du PFBC aux États et se retirer du processus.

Le nouveau co-facilitateur doit travailler en synergie avec la COMIFAC et son homologue du Nord pour conduire le processus jusqu'à Belém et la fin de son mandat.

Le nom unique de la facilitation est le "Congo Basin Forest Partnership (CBFP)". Il convient de rompre avec les dérives associées à sa traduction en PFBC.

Les fonds mobilisés à Glasgow doivent être redirigés vers un dispositif financier sécurisé, dans le Bassin du Congo, accessible aux États sans les contraintes illégales imposées par le CAFI.

Au-delà du Bassin du Congo, la bataille est globale. Ce sont les trois grands bassins (Congo, Amazonie, Bornéo-Mékong) qui sont concernés.

Pour réussir, l'Afrique doit :

Renforcer la mobilisation de ses acteurs publics, privés, OSC et diasporas ;

Défendre l'équité dans les négociations internationales ;

Garantir que ses ressources servent en priorité ses propres populations.

Douala, le 06 septembre 2025

Pierre Chekem

Environnementaliste

Chief Ecological Officer de Partnership

Tel/WhatsApp : (237) 677 77 99 62

Douala, le 06 Septembre 2025

Pierre CHEKEM

Chief Ecological Officer — PARTNERSHIP